couragement au bien a décerné les récompenses ci-après désignées : A M. le général Faidherbe, grand chancelier de la Légion d'honneur, une couronne civique; à M. Desrousseaux, chansonnier, une médaille d'honneur.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 3 juin

Présidence de M. Hedde.

Audience de flagrant délit.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : Quatre mois de prison, à Albe, âgé de 18 ans, déjà six fois condamné, pour vol d'un sac d'outils de maçon, à Lille ; un mois de prison, à Verdeuil, de Roubaix, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Cet individu avait été condamné et expulsé pour port du drapeau rouge ; huit jours de prison, à Constant Senave, de Roubaix, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; six mois de prison, pour mêmes faits, à Charles Boudet, d'Ypres, déjà huit fois expulsé ; dix jours à Dominique Bonjour, de Lille, pour outrages aux agents ; huit jours de prison, à Werquin, pour injures et coups aux agents ; trois mois dans une maison de correction, à Louis Dhalluin, de Lille, jeune sourd-muet de 15 ans, renvoyé de l'asile pour inconduite, et convaincu de vol de 10 fr. 50 dans le comptoir d'un cabaret.

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 2 juin 1885

M. Le Bourg, colonel, directeur d'artillerie, président. — M. Oudet, chef d'escadron, commissaire du gouvernement.

— Henri Picoulet, soldat de 2e classe au 73e de ligne. Vol au préjudice d'un militaire. Un an de prison. Défenseur, Me Mignot, avocat à Lille.

— Jean-Baptiste Termote, soldat réserviste au 33e de ligne. Désertion à l'étranger en temps de paix. Cinq ans de travaux publics. Défenseur, Me Mignot, avocat à Lille.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 2 juin 1885.

Présidence de M. le conseiller Poulle.
Ministère public : M. Fleury, avocat-général.

1re affaire. — Tentative de meurtre à Houplines

Honorez est condamné à huit ans de travaux forcés.

Audience du mercredi 3 juin

Présidence de M. le conseiller Poulle. — Ministère public : M. Fleury, avocat-général.

1re affaire. — Affaire de mœurs

Les accusés sont Victor Bracq, âgé de 23 ans, et Georges-Joseph Lairesse, âgé de 21 ans, ouvriers d'usine à Valenciennes.

Défenseur de Bracq : Me de Prat.
Défenseur de Lairesse : Me Georges Legrand.

Bracq est condamné à sept ans de réclusion, et Lairesse à six ans.

2e affaire. — Infanticide

L'accusée est la nommée Marie Demasure, âgée de 26 ans, couturière à Gommégnies, où elle est née le 6 juin 1857.

Défenseur : Me Dohem.

NORD

Armentières. — Voici les numéros sortis au tirage d'obligations qui a eu lieu, le 1er juin, à Armentières :

1519 — 829 — 1594 — 1034 — 833 — 607 — 1016 — 627 — 724 — 640 — 597 — 1194 — 1019 — 1672 — 77 — 1166 — 336 — 1424 — 510 — 204 — 801 — 1451 — 8 — 461 — 956 — 1715 — 108 — 558 — 353.

Douai. — La section du chemin de fer de Sottegem à Ellezelles a été reçue le 28, de ce mois, par la commission de réception, composée des hauts fonctionnaires des ponts et chaussées et des chemins de fer de l'Etat. Ce dernier tronçon de la ligne d'Anvers à Douai sera mis en exploitation sous peu de jours.

— Hier, Monseigneur Hasley, venant de Lille, est arrivé dans notre ville par le train de 6 h. 22, accompagné de M. le Vicaire-Général Destombes.

A la Gare, Monseigneur a été reçu par M. l'Archiprêtre, par plusieurs ecclésiastiques et par un groupe de catholiques de Douai. Sa Grandeur a remercié nos concitoyens de la marque de respectueuse déférence qu'ils voulaient bien lui donner.

Aujourd'hui, Monseigneur Hasley a administré le Sacrement de la Confirmation en l'église Saint-Pierre. A midi et demi, chez M. l'Archiprêtre, Sa Grandeur a donné audience aux autorités civiles et militaires et a reçu successivement :

MM. Mazeaud, premier président et Maulion, procureur général ; MM. Delangre, président du tribunal et Telliez, procureur de la République ; M. le général de division Sempé, en tournée d'inspection à Douai ; M. le général de brigade Putz, commandant l'artillerie à Douai ; MM. les colonels et les officiers des deux régiments d'artillerie et de l'arsenal ; MM. les officiers du 33e de ligne ; M. Vatin, sous-préfet ; MM. Hanotte et Maugin, adjoints ; M. Charles de Baillencourt, président de la Chambre de commerce ; M. Noien, recteur ; M. Cane, inspecteur d'académie ; MM. Desjardins, doyen de la Faculté des lettres et de Folleville, doyen de la Faculté de droit : M. le proviseur du lycée.

Monseigneur l'archevêque a ensuite reçu les représentants des œuvres catholiques, qui venaient lui présenter leurs hommages. Il a tout particulièrement exprimé sa satisfaction pour la situation prospère des écoles catholiques libres de notre ville, a remercié les généreux bienfaiteurs de l'enseignement populaire de leurs efforts et de leurs sacrifices, et les a assurés de son entier concours pour l'accomplissement de cette œuvre patriotique et sociale.

— *Acte de sauvagerie.* — Hier soir, au faubourg de Valenciennes, le sieur Paul Prévost, âgé de 27 ans, se prit de querelle avec un de ses amis. Des mots on en vint bientôt aux voies de fait, et Prévost, se sentant le moins fort, fut pris d'un accès de rage et arracha avec ses dents toute la partie droite du nez de son antagoniste. Prévost a-t-il avalé ce beefsteak d'un nouveau genre ? On n'en sait rien ; toujours est-il que la *pièce* n'a pu être retrouvée. Le blessé fut reconduit chez lui pendant que Prévost était amené au poste, où il a passé la nuit.

Ce matin, après interrogatoire, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Terdeghem. — *Un crime.* — A Saint-Sylvestre-Cappel, était un ménage connu de tous par sa mauvaise harmonie. Le mari, Germain Lecocq, était jaloux ; sa femme, Boo Reine, était coquette, on dit même que sa conduite était plus que légère : ils ne sont pourtant mariés que depuis 18 mois.

De là, chaque jour, des scènes de discorde, qui rendaient la vie en commun insupportable.

Aussi, depuis trois mois, la femme Lecocq avait quitté la maison conjugale et s'était placée, comme servante, à la ferme Romens, à Terdeghem, cantan de Steenvoorde.

Dimanche dernier, elle alla passer la journée chez sa sœur Léonie, femme Decrocq, cabaretière à St-Sylvestre-Cappel. Dans la journée, son mari vint, à plusieurs reprises, lui parler, la supplia de rentrer avec lui, et, sur son refus, la menaça de « faire un malheur ».

Effrayée, Reine demanda pour la nuit l'hospitalité à sa sœur, et le lendemain matin, à cinq heures, la pria de venir l'accompagner jusqu'à la ferme où elle était employée. Léonie y consentit.

Les deux sœurs, qui avaient pris le petit chemin « Saint-Jean », étaient sur le point d'arriver à la ferme ; déjà elles en voyaient les bâtiments.

Tout à coup Lecocq arrive à elles. — Il avait passé la nuit dans ces parages. — Après quelques mots échangés, il tire de dessous sa blouse un lourd couperet, et en assène un coup terrible sur la tête de sa belle sœur Léonie.

Puis, brandissant son arme, il se jette sur sa femme et, de quatre coups terribles, la frappe à la tête et à l'épaule.

Abandonnant ses deux victimes, étendues au milieu du chemin, baignant dans leur sang, il jeta son couperet dans une mare voisine et s'enfuit.

Mais, aux cris déchirants poussés par les blessées, trois cultivateurs se lancent à la poursuite de l'assassin et bientôt réussissent à l'arrêter.

Lecocq a été conduit immédiatement à la gendarmerie de Steenvoorde.

Quant aux deux sœurs, transportées dans le cabaret de la *Becque française*, elles y ont reçu les soins de M. Denis, médecin à Steenvoorde.

Après examen, le médecin a déclaré que l'état des deux victimes était très grave, qu'il considérait celui de la femme Lecocq comme désespéré.

Prévenu par le télégramme, le parquet d'Hazebrouck s'est transporté de suite sur les lieux.

Le meurtrier, ramené sur le théâtre du crime, a fait des aveux complets, mais nie la préméditation. Il paraissait, du reste, très calme.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 2. — Blanche Combles, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 4. — François et Juliette Weekx (enfants jumeaux), chemin des Couteaux, maisons Leclercq, 6. — Louise Degerter, rue Jacquart, cour du Gaz, 16. — Georges Millescamps, rue du Fontenoy, 189. — Blanche Alard, rue des Champs, cour Liagre, 2.

Déclarations de décès du 2 juin. — Georges Leur, 6 ans, rue Saint-Maurice, 39. — Gustave Wauters, 6 mois, rue de Sully, 9. — Catherine Dassonville, 64 ans, ménagère, rue du Luxembourg, 10. — Henri Schramme, 5 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Duthillier, 72 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Célestine Dever, 72 ans, pensionnaire, aux Petites Sœurs. — Célestine Vervaecke, 8 ans, rue Coligny, fort Cavrois, 13.

Etat-civil de Tourcoing. — Déclarations de naissances du 2 juin. — Malvina Gilain, rue du Casino. — Jeanne Deltombe, rue de la Croix-Rouge. — Marie Dewever, rue des Orphelins.

Déclarations de décès du 2 juin. — Néant.

Etat-civil d'Halluin. — Déclarations de naissance de la semaine. — Jules Danset, Bourg. — Léopold Demeulemeester, Bourg. — Ernest Neyt, Colbras. — Polydore Dupont, Bourg. — Adrien Drouard, Mont. — Marie Tiberghien, Mont. — Emma Casteleyn, Mont. — Albertine Lesage, Bourg. — Emile Lesage, Bourg. — Hélène Tuyttens, Mont. — Julia Florin, Mont. — Béatrix Decoutère, Bourg. — Céline Baert, Mont. — Gabrielle Lefebvre, Colbras.

Déclarations de décès de la semaine. — Marie Delmart, 55 ans, Bourg. — Emma Opsomère, 20 mois, Bourg. — Prosper Lannoy, 31 ans, Colbras. — Marie Rauschaert, 4 mois, Bourg. — Eugénie Pollet, 7 ans, Bourg. — Emma Casteleyn, 2 jours, Colbras. — Clémence Nollet, 4 ans, Bourg. — Hus, né mort, Bourg. — Victor T'Jolle, 2 ans, Bourg.

Etat-civil de Bondues. — Naissances du 17 au 23 mai — Pauline Nassens, au Forest.

Mariages du 17 au 23 mai. — Néant.

Décès du 17 au 23 mai. — Catherine Delannoy, 71 ans, épouse de François Lefebvre, au Mont. — Grosse, présenté sans vie, à la Payelle. — Michel Moinier, 47 ans, célibataire journalier, au Forest. — Auguste Rousseaux, 63 ans, bûcheron, veuf de Rosalie Julle, à la Payelle.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CLERC qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon-Charles CLERC, négociant en cotons, décédé à Paris, le 31 mai 1885, dans sa 57e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 courant, à 11 heures en l'église Saint-Maurice, à Lille. — Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le même jour à 6 heures 1/2. — L'assemblée chez M. Charles Leane-Verrier, son beau-père, rue Stéenoie, 16.

Des Messes seront célébrées au maître-autel de ladite église, pendant toute la matinée ; l'Obit Solennel sera chanté le même jour, à 11 heures (les Laudes, à dix heures et demie).

Des pains seront distribués aux pauvres des paroisses de Saint Maurice, de La Madeleine, à Lille, et de Notre-Dame, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille AMEYE-STEUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre AMEYE, tonnelier, décédé à Roubaix, le 2 juin 1885, à l'âge de 63 ans, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le jeudi 4 courant, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 69.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Tournai. — La mort de M. Rogier jette le parti libéral tournaisien dans le plus grand embarras. Il y a pléthore de candidatures. Tous les chefs de groupes prétendent que leur heure a sonné, que leur siège les attend au Parlement, et multiplient les intrigues et les démarches dans le but de se faire agréer par l'association libérale : C'est celle-ci qui désigne en dernier ressort les candidatures.

Les candidats en présence sont, en première ligne, MM. Aimable Lefebvre — un des avocats de Mgr Dumont, l'ex-évêque de Tournai — et M. Canler, directeur de l'*Echo du Parlement*, de Bruxelles, ami intime de M. Bara. Ce dernier verrait avec le plus grand plaisir le succès de la candidature de M. Canler.

Il faut cependant compter avec les sentiments de l'arrondissement : MM. Canler et Lefebvre sont peu sympathiques aux électeurs. Aussi, un groupe de libéraux, dits « modérés », a cru sauver la situation en jetant en avant le nom de M. Carbonnelle, le nouveau bourgmestre de Tournai. Tous les libéraux de l'arrondissement ne paraissent pas, jusqu'ici, se rallier autour de ce nom, car ceux de l'important canton de Leuze, veulent avoir un candidat du crû : sinon, ils menacent de s'abstenir.

En somme, cinq candidats sont en présence. MM. Lefebvre, Canler, Carbonnelle, Neuze et Duvivier, candidats favoris du canton de Leuze.

On ne sait pas encore si les catholiques lutteront. L'association conservatrice n'a pris, jusqu'à ce jour, aucune décision. En cas de lutte, le candidat conservateur serait M. Stiénon, conseiller communal à Tournai, ou le baron Cossée de Maulde, grand propriétaire des environs.

— D'une dépêche reçue ce matin du Borinage, il résulte que la situation est loin de s'améliorer.

Dans certains centres, il se passe même des faits très graves.

A la Bouverie, par exemple, on a menacé de mort, M. Boucher, ingénieur à l'*Agrappe*. Il a reçu des lettres dans lesquelles on lui disait qu'on ferait prochainement sauter son château à la dynamite.

Le château est actuellement gardé par des gendarmes de Mons. Nuit et jour, un lieutenant réside dans les appartements : ses hommes veillent dans les jardins. La nuit ce ne sont qu'incessantes patrouilles.

M. Boucher lui-même ne sort plus de sa demeure qu'accompagné de deux gendarmes.

Dans les rues, de nombreuses bandes de grévistes s'assemblent en criant : A bas Boucher !

Ces quelques faits, rigoureusement exacts, prouvent que la situation reste toujours très tendue dans le bassin houiller.

Les scandales de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles. — Voici en quels termes le *Journal de Bruxelles* parle du scandale maçonnique qui s'est passé dans la nuit de dimanche à lundi dernier, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, pendant l'exposition du corps de Rogier :

« Nous n'hésitons pas à qualifier ainsi un acte posé hier soir par M. l'échevin Demot, d'accord avec M. le bourgmestre, et qui a passé à peu près inaperçu.

» Le crucifix figure dans toute chapelle ardente où repose la dépouille mortelle d'un homme mort chrétiennement. Peut-être par simple sentiment des convenances chrétiennes, peut-être sur la recommandation de la famille, un ordonnateur alla hier soir, à certain moment, placer au sommet du cercueil un crucifix.

» M. Buls et M. Demot avaient, en ce moment, les yeux fixés sur le cercueil. Ils firent tous deux un mouvement et échangèrent quelques paroles. Puis M. Demot se dirigea rapidement vers l'ordonnateur et lui dit quelques mots. Nous vîmes alors l'ordonnateur reprendre le crucifix ; il traversa la cour le bas de la croix dans son poing ; il portait ce crucifix comme on porterait un morceau de bois brûler.

» Le crucifix a donc été jeté à bas du cercueil de Rogier par MM. Buls et Demot. Mais, au pied du cercueil, au-dessus des autres couronnes, bien à la vue de tous, s'étalait un triangle de violettes avec un ruban sur lequel la foule a pu lire très distinctement :

» La ∴ ▭ ∴ Des Vrais
Amis de l'Union
Et du
Progrès réunis »

Voici de nouveaux détails sur les odieuses manifestations qui se sont produites entre 1 et 2 heures du matin, devant le corps de M. Rogier, sous l'œil de M. Buls, qui, décidément, n'est pas à la hauteur de ses fonctions :

« A une heure du matin, une bande de voyous, ivres pour la plupart, est arrivée sur la Grand' Place. Elle a réussi à déborder la police et la garde civique qui fait la haie autour du catafalque. Cette canaille libérale vociférera des mots obscènes et lance des ordures dans la direction du cadavre. Un groupe chante la *Marseillaise*. La police est accueillie par des sifflets et des huées. Bientôt une bagarre s'engage entre la police et cette populace de bruxelles (cœur-cerveau, centre des lumières et du progrès, citadelle de la civilisation libérale.

» La police a dégainé. Il y a eu plusieurs blessés. On les a transportés à la permanence.

» A 1 heure 1/2, la bagarre est devenue plus intense. Pompiers, gendarmes, policiers, frappent à tort et à travers, aussi bien sur les gens inoffensifs que sur les voyous.

» Les femmes et les enfants qui se trouvent dans la foule poussent des cris de frayeur, tandis que les voyous hurlent : « Nous voulons voir Rogier, nous le verrons ! Ce ne seront pas les gendarmes du Congo qui nous en empêcheront. » A la fin, la police et les gendarmes parviennent à maîtriser les forcenés. On leur met la main au collet, et on n'opère pas moins de soixante-deux arrestations. »

L'Exposition d'Anvers. — Les Congolais, récemment amenés à Anvers par le lieutenant Valcke, ont été présentés, lundi soir, à la population anversoise, dans la grande salle des fêtes de l'Exposition, encombrée d'une foule énorme.

La séance, organisée par la Société royale de géographie d'Anvers, que préside M. le colonel du génie Wauvermans, a été très réussie. Le public a fait aux noirs enfants d'Afrique une réception chaleureuse, dont Massala, le chef de Vivi, l'a remercié avec effusion, dans un pittoresque discours, traduit en anglais par l'interprète zanzibarite Tati, et traduit de l'anglais en français, pour l'édification de l'auditoire, par M. Victor Lynen.

Un chœur a ensuite exécuté un hymne, composé pour la circonstance, par M. Geevaert, et qui célèbre l'alliance de la Belgique et du Congo, sous l'égide du roi Léopold. Et un concert-promenade a terminé la fête.

— Hier a eu lieu, à midi, l'ouverture officielle de la section russe.

Cette cérémonie s'est accomplie d'une façon toute intime, en présence de M. le comte de Bloudoff, ministre plénipotentiaire de Russie, accompagné de son secrétaire de légation, M. Pillard de Pichau, et avec le concours du haut clergé de l'Eglise orthodoxe.

Après la bénédiction de la section, le public a été admis à la visiter.

Le compartiment russe est très intéressant et organisé avec un goût excellent, dans le cadre que lui fait sa façade, aux colonnes tourmentées et polychromes et ses lourdes draperies.

On y admire des bronzes montés sur de larges tablettes de malachite, des objets d'or et d'argent finement émaillés, des étoffes d'une richesse byzantine, et des dentelles d'une légèreté merveilleuse. Mais la Russie n'est pas moins bien représentée au point de vue pratique. Ses manufactures de draps, de cotons, de cuirs, de lins, etc., nous ont envoyé des échantillons remarquables.

Ajoutez à cela des meubles d'une beauté étrange (il y a un mobilier en peau de chien de mer et en corne de bœuf), une pittoresque collection de traîneaux, des fourrures comme il n'y en a qu'en Russie, et un rayon de parfums, qui réserve plus d'une joyeuse surprise à nos élégantes, et vous aurez une idée — mais très sommaire, par exemple — de cette section.

Anvers. — Le 55e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1867 par la ville d'Anvers a eu lieu le mardi 2 juin. Voici les numéros primés :

N° 262574 remboursable par 30,000 francs.
N° 87484 remboursable par 5,000 francs.
Nos 99313—163248 chacun par 1,000 francs.
Numéros 21557 — 78259—210391—249947 chacun par 500 francs.
Numéros 18346—22349—24993—27626—39910—53130—67635—83724—85836—89981—94965—13201—99990—100402—106149—183211—191353—204999—208456—209627—206749—215801—229363—256310—256488—264817—269840 chacun par 200 francs.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Assassinat d'un maire

Paris, 3 juin. — Le *Figaro* publie la dépêche suivante, datée de Domqueur (Somme) :

Hier, vers onze heures et demie du soir, M. Cantrel, propriétaire et maire de Domqueur, réveillé par un bruit persistant qui se faisait près de la grille d'entrée de son habitation, prit le parti de se lever et, s'habillant à la hâte, vint voir ce qui se passait. Il vit deux individus qu'il engagea à aller se coucher et qui partirent.

Puis, ouvrant la porte, il sortit et, ayant parcouru une distance d'environ quinze ou vingt pas, il rencontra deux autres individus. S'adressant à l'un d'eux, qui paraissait être en état d'ébriété, il l'invita à ne point faire de bruit et à rentrer chez lui. L'autre individu avait dépassé son compagnon de quelques pas, mais, revenant tout à coup sur le maire, il le saisit d'une main par la cravate et lui dit : « Enfin, je te tiens ». Puis, de l'autre main, lui présentant un pistolet à la hauteur de l'œil, il lui brûla la cervelle. M. Cantrel tomba foudroyé.

La gendarmerie, prévenue immédiatement, arrêtait, vers une heure du matin, le meurtrier, qui s'était tranquillement couché dans son lit après avoir commis le crime. C'est un nommé Petit, braconnier des plus dangereux, et qui était la terreur du pays.

Toutes sortes de bruits circulent sur les causes de cet assassinat.

Les insurgés au Cambodge

Une lettre de Saïgon, arrivée par le dernier courrier, annonce que la ville de Pnom-Penh a été attaquée par les insurgés.

Les Européens auraient été obligés de quitter la capitale du Cambodge et de se réfugier à bord des navires français qui stationnaient devant la ville. La lettre qui donne ces importants renseignements, ajoute que le roi Norodom favoriserait secrètement l'insurrection.

(Comment se fait-il que ces graves événements n'aient pas été révélés plus tôt?

Le gouverneur de la Cochinchine n'en aurait-il pas informé télégraphiquement le ministre de la marine et des colonies ?

Nous voulons bien croire que ces deux questions ne resteront pas sans réponse. Il y a quelque temps déjà, les faits insurrectionnels assez graves qui se sont produits en Cochinchine, n'ont été révélés que par des lettres particulières. On dit que le gouvernement de la Cochinchine exerce une censure très stricte sur le télégraphe et que toute dépêche non officielle est impitoyablement interceptée.

Le public est cependant intéressé à savoir ce qui se passe là-bas, car il commence à se demander si l'on n'est pas en train de compromettre l'avenir et la prospérité de la plus belle et de la plus riche de nos colonies.)

Le duel

Paris, 3 juin. — L'*Events* publie une lettre qui lui est adressée par M. Jules Roulez, l'amateur d'escrime bien connu, qui estime que, la cour de Douai ayant reconnu la légalité du duel, il est urgent de lui donner des règles déterminées, afin d'éviter toutes espèces d'équivoques sur la façon dont on peut se conduire sur le terrain. L'intention de M. Roulez est donc de provoquer une réunion de toutes les sommités de l'escrime, dans le but de fixer, avec précision, les principes généraux du combat.

L'impératrice Eugénie et le prince Victor

Londres, 3 juin. — On lit dans le *Matin* :

« L'impératrice a été empêchée, par une indisposition d'assister au service commémoratif de la mort du prince impérial, célébré en l'église Ste-Marie, de Chislehurst.

» Sa Majesté a fait sa visite à la tombe de son époux et de son fils, le samedi, ce qui permet de penser que l'indisposition dont elle souffrait par dessus tout, consistait à éviter de se rencontrer avec le jeune prince Victor, dont elle n'approuve pas absolument la conduite anti-dynastique à l'égard du prince Napoléon. »

Le nonce de Bruxelles

Bruxelles, 3 juin. — Le nonce du Pape Mgr Ferrata, est arrivé hier à Bruxelles.

Il a fait sa visite officielle au ministre des affaires étrangères.

Le cardinal Lavigerie

Rome, 3 juin. — Le cardinal Lavigerie arrivera à Rome le 10 juin.

Manifestations à Rome

Rome, 3 juin. — Hier, vers cinq heures et demie, les sociétés démocratiques devaient se rendre au Capitole, en commémoration de la mort de Garibaldi. Il y avait plusieurs centaines de personnes, en y comprenant les membres du congrès anticlérical. Pendant le trajet, des cris séditieux se produisirent.

Après un premier avertissement de cesser, les cris séditieux continuant, la police dispersa le cortège. Une partie des manifestants portant des drapeaux, accompagnés de délégués étrangers sont arrivés au Capitole, où ils ont déposé des couronnes. M. Pantano, membre d'une société démocratique, a prononcé un discours de protestation.

L'ordre est parfaitement rétabli.

A la fin de la séance de la Chambre, MM. Macjocchi et Saveri ont interrogé le gouvernement au sujet de la dissolution de la manifestation.

Un grand mariage

Paris, 3 juin. — On annonce officiellement le mariage de Mlle de Mac-Mahon, fille du maréchal et de la duchesse de Magenta, née de Castries, avec M. Delaire, comte de Cambacérès, officier d'artillerie.

Nécrologie

Paris, 3 juin. — Le jeune chef de la vieille maison princière de Tour-et-Taxis, le prince Maximilien-Marie, est mort, hier soir, à sa résidence de Ratisbonne, en Bavière, à l'âge de vingt-trois ans. Son père fut aussi enlevé par une mort précoce.

Le prince de Tour-et Taxis était allié aux plus grandes familles souveraines. Sa mère, la princesse douairière Hélène, est sœur de l'impératrice d'Autriche.

L'empereur Guillaume

Paris, 3 juin. — Le *Gaulois* croit savoir que des dépêches, émanant de sources officielles, sont arrivées hier à Paris, présentant l'état de santé de l'empereur Guillaume, comme très inquiétant.

L'impératrice Augusta

Paris, 3 juin. — On télégraphie de Berlin au *Journal des Débats* :

« L'impératrice Augusta est tombée malade à Coblentz. Elle est assez sérieusement souffrante ».

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Réponse de M. Goblet à Mgr Guibert

Paris, 3 juin. — M. Goblet a répondu à la protestation de Mgr l'archevêque de Paris contre la *désaffectation du Panthéon que sa protestation* dans la forme et le fond dépasse absolument son droit.

Il dit que les sentiments qu'il éprouva n'excusent pas les écarts de langage, qui sont contraires aux fonctions et aux devoirs d'un archevêque envers le gouvernement, et qui ne l'autorisent pas à en discuter les actes et la politique générale.

Il termine, en disant que cette attitude n'est pas de nature à pacifier les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Au Tonkin

Paris, 3 juin. — Une dépêche du général de Courcy demande du matériel. Elle constate que l'état moral des troupes est très satisfaisant.

La frontière afghane

Londres, 3 juin. — Le correspondant du *Standard*, qui accompagne la commission de délimitation de la frontière afghane, télégraphie, le 23 mai, que les négociations sont si avancées que la réunion des commissaires anglais et russes est imminente.

Le *Times* publie une dépêche de Singao, annonçant que les Russes évacuent Perjdeh, quoique la cession prochaine de Penjdeh ait été notifiée publiquement à Hérat.

Concours de tir à la cible. — La Société de tir au fusil, établie chez M. Delys-Quesnoy, estaminet de « Ma Campagne », informe les amateurs qu'elle donnera un concours de tir à la cible, le dimanche 7 juin 1885. 100 fr. de prix, répartis comme suit : 1er prix, le plus près du centre, 25 fr. — 2e, le 2e plus près du centre, 20 fr. — 3e, le 3e id., 18 fr. — 4e, le 4e id., 15 fr. — 5e, le 5e id., 12 fr. — 6e, le 6e id., 10 fr. — 7e, le 7e id., 8 fr. — 8e, le 8e id., 7 fr. — 9e, le 9e id., 5 fr. — 10e, le 10e id., surprise. — Une prime de 10 francs sera décernée au tireur qui aura fait le plus de blancs. Les cachets seront délivrés de huit heures du matin à 7 heures du soir. — Le tir commencera à 8 heures 1/2, et finira le même jour. Le prix de chaque cachet sera de 25 centimes. Le même tireur ne pourra obtenir qu'un seul prix. Des armes bien réglées seront à la disposition des amateurs. La société prévient les amateurs qu'elle a fait restaurer le jeu et que deux cibles sont montées. Le président, J. Bauzière. — Le vice-président, Jean-Baptiste Duhau. — Le secrétaire, J. Lelièvre.

LILLE, 77, RUE NATIONALE, LILLE

AU VIEUX CHÊNE

Dissolution de Société

VENTE AU RABAIS

DE TOUTES LES

MARCHANDISES

EN MAGASIN 2à21-10950

COMMERCE

Laines

SEDAN, 1er juin.

Draperie — La dernière semaine de mai a donné un peu d'activité aux affaires ; il n'est traité sur place passablement de réassortiments de fantaisie été, quelques affaires en articles d'hiver genre fantaisie.

Le drap lisse, prix intermédiaire, s'est vendu par plusieurs pièces, prix du cours : seul le drap lisse bon marché n'a pas d'acheteurs, quelques fabricants de couettes en achètent par petite quantité. Les écredons bon marché commencent à se vendre un peu et encore ce sont les spécialistes dans ce genre qui en profitent, car il y en a passablement en magasin ; il est vrai que certains fabricants sont arrivés à faire de la moscowa qui les remplace avantageusement, surtout pour la confection ; cela a beaucoup d'apparence et c'est bien plus souple.

Cependant, malgré les quelques ventes annoncées ci-dessus, la fabrique, en général, souffre, et le malaise est relativement plus grand dans la petite fabrique que dans les grosses maisons ; beaucoup d'ouvriers chôment, et malgré le déclassement de la place, les constructions ne vont guère, c'est le comble de la misère.

Mouvement du 23 au 30 courant.

	Draperie	Laines
1884 :	42.615 kil.	Arrivages : 69.099 kil.
1885 :	43 912 kil.	Expéditions 21.941 kil.

Céréales et farines

PARIS, mercredi 3 juin

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance lourde

	2 juin	3 juin		2 juin	3 juin
Disponible.	47 ..	46 50	Juillet-août	48 10	48 25
Juillet....	47 75	47 80	4 derniers.	51 25	51 50

Marque Corbeil ..... 52 ..
Circulation : 400.

Blés. — Tendance calme.

Disponible.	23 ..	22 90	Juillet-août	23 75	23 60
Juillet....	23 25	23 40	4 derniers..	24 50	24 50

Seigles. — Tendance calme

Disponible.	17 50	17 50	Juillet-août	17 50	17 50
Juillet.....	17 50	17 50	4 derniers.	17 50	17 50

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules CAUET.

mardi 2 juin. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Juillet	52 1/2	Janvier ..	./.	Juillet.	46 ./.	Janvier ..	./.
Août..	53 1/2	Février ..	./.	Août...	46 1/4	Février ..	./.
Sept..	54 1/4	Mars....	./.	Sept...	46 1/2	Mars....	./.
Octob.	55 1/4	Avril ..	./.	Octobre	47 1/4	Avril...	./.
Nov...	./	Mai	./	Nov ...	./.	Mai ...	./.
Déc...	./.	Juin ...	./.	Déc...	./.	Juin ...	./

FROMENT

Juin ..	97 1/4	Déc...	105 1/2	Juillet	85 1/2	Janvier ..	./.
Juillet	99 ./.	Janvier	107 3/4	Août..	87 1/2	Février ..	./.
Août..	100 3/4	Février ...	./.	Sept..	89 1/2	Mars....	./
Sept..	102 1/2	Mars....	./	Octob.	91 1/4	Avril...	./.
Octob.	104 ./.	Avril...	./.	Nov....	./	Mai....	./.
Nov...	105 1/4	Mai....	/	Déc....	./.	Juin...	./

NEW-YORK, 2 juin.

APPROVISIONNEMENT VISIBLE :

Blé..	36.800.000 bushels contre	35.800.000	sem. précéd.
Maïs.	5.500.000 »	5.000.000	»

STOCKS A CHICAGO :

Blé..	14.300.000 bushels contre	14.400.000	sem. précéd.
Maïs.	1.150.000 »	625.000	»

PARIS, 2 juin

Avoine. — Les prix sont sans changement appréciable. On traite la liquidation à 19 75.

Courant	-	.. ..	Juillet-août..	19 25	19 50
Juin.	19 75	.. ..	4 derniers....	18 25	.. ..
Juillet.....	19 50	.. ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 3 juin

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	O. pr.				
Colza.....	.. .. ..	58 50	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	63 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	62 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 58	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline...	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à .. fr. l'hect.

PARIS, mercredi 3 juin

(Depêche spéciale)

Huile de colza.	Lourde 2 juin	Lourde 3 juin	Huile de lin.	Lourde. 2 juin	Lourde. 3 juin
Courant..	63 75	63 75	Courant .	57 ..	56 75
Juillet . .	64 50	64 25	Juillet . .	56 25	56
Juill.-août	64 75	64 75	Juill.-août	56 ..	55 50
4 derniers	66 75	66 50	4 derniers	54 ..	54 25

PARIS, 2 juin.

Colza. — Les affaires sont toujours très limitées, les prix ont faibli légèrement au début de la réunion ; les dernières nouvelles de la récolte sont très favorables.

Le courant du mois se traite à 63 75.

Sur juillet seul, il y a vendeurs à 64 50 et acheteurs à 64 25.

Juillet et août sont offerts à 65 fr. et demandés seulement à 64 sans affaires.

On a traité les 4 derniers mois à 66 75.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible ...	63 75	.. ..	Juillet-août.	64 50	65 ..
Courant.....	63 75	.. ..	4 derniers..	66 75	.. ..
Juillet.....	64 25	64